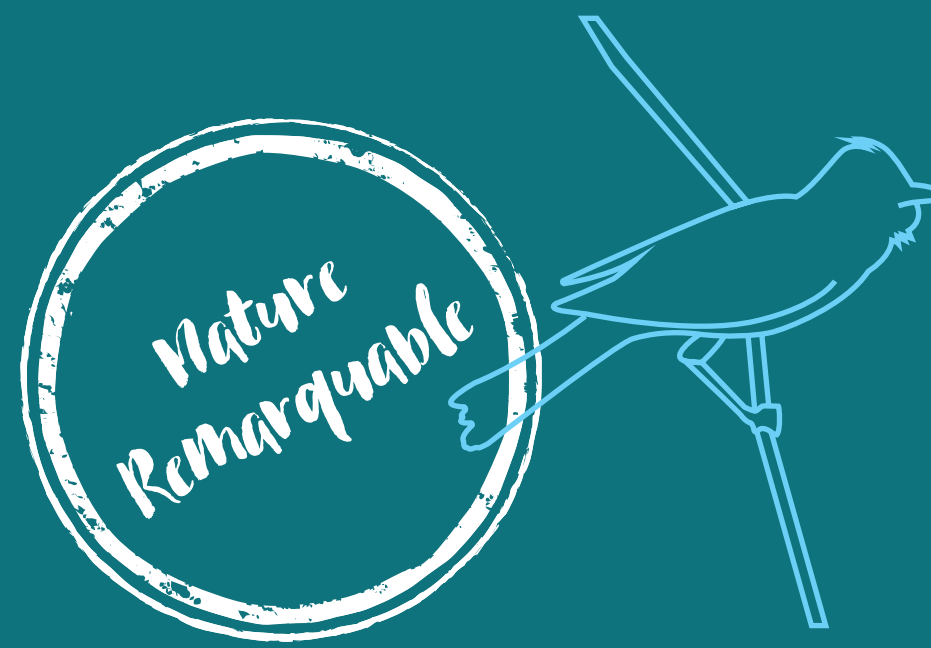


LE DÉPARTEMENT, UN ACTEUR ENGAGÉ DANS LA PROTECTION DU PATRIMOINE NATUREL

BIENVENUE AU MARAIS D'EPISY, SITE NATUREL DÉPARTEMENTAL



Protégés et valorisés par le Département de Seine-et-Marne, les Espaces naturels sensibles sont de formidables lieux de découverte de la faune et de la flore. Grâce à une gestion exemplaire et volontariste, ces sites accessibles au public, sont aujourd'hui des espaces de détente et de loisirs.

Géré par le Département de Seine-et-Marne, le marais d'Episy est connu des botanistes dès le début du XVIII^{ème} siècle pour son grand intérêt floristique. Ce site d'exception a subi de fortes dégradations au siècle dernier. Depuis 1998, le Département s'attache à préserver cette nature remarquable. L'exemplarité de sa gestion conservatoire est reconnue par l'inscription du marais d'Episy sur la liste verte de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Découvrez-le :

à travers un parcours d'1,5 km agrémenté d'un chemin en bois surplombant le marais et de 2 belvédères

avec l'application mobile « Balade Branchée » pour un circuit familial



grâce à la mascotte Iris Desmarets qui vous guidera sur le parcours pour l'aider à sauvegarder le marais d'Episy

Episy's marsh is one of the natural areas managed by the "Department of Seine-et-Marne". It is known by botanists from the beginning of the 18th century for its great floristic interest. This exceptional site has undergone severe degradation in the last century. Since 1998, the Department has worked to preserve this remarkable relic. The exemplarity of its conservatory management is recognized by the inscription of the Episy marsh on the green list of the International Union for the Conservation of Nature (IUCN).

Find out about it :

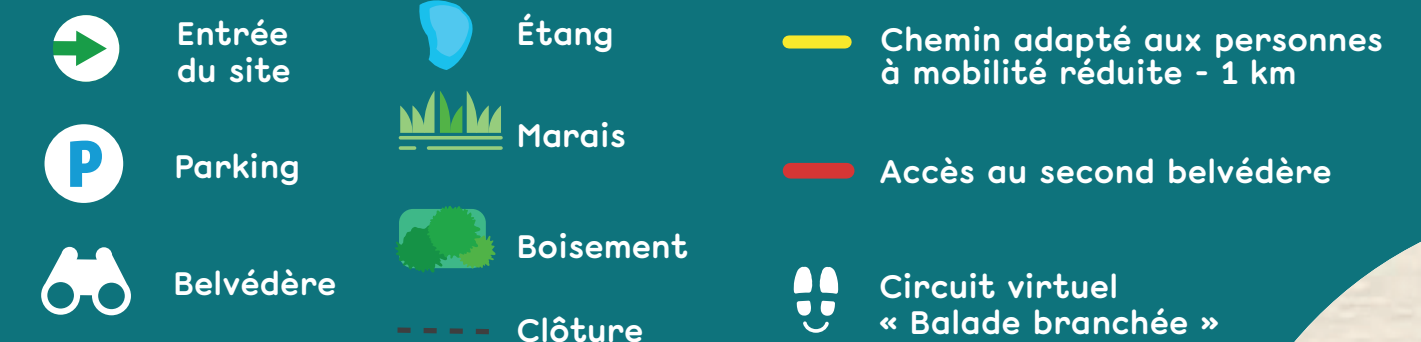
through a 1.5 km course, including a wooden path overlooking the marsh and 2 lookouts,

with a young girl Iris Desmarets inviting you to help save Episy's marsh,

with the "Balade branchée" mobile app for a smartphone guided family tour.



SOYEZ SENSIBLES À VOTRE ESPACE NATUREL



SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT



Le site est réglementé par l'arrêté municipal N°0000260 du 25/08/2016 et par l'arrêté préfectoral de protection de biotope n°82/DDA/PN/697 du 19 octobre 1982

Des visites guidées sont proposées par Seine et Marne Environnement, contact au 01 64 31 11 18



Retrouvez l'ensemble des Espaces naturels sensibles du Département et téléchargez le plan du site en flashant ce code à l'aide de votre smartphone.

Téléchargez l'application Balade Branchée et découvrez le circuit virtuel

